

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 11 décembre 2023, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 4 décembre 2023****Président de séance : M. André BRIVADIS, Maire****Nombre de conseillers**

- en exercice : **13**
- présents : **12**
- votants : **12**
- absents : **1**

Liste des membres : M BRIVADIS André, Maire, M GIBERT Stéphane, M BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. SPECEL Gérard, M PHILBEE Paul,

Procuration (s) : M. PHILIPON Pierre donne procuration à M. FAIVRE Thierry

Absent : M. WENGER Stéphane

Secrétaire de séance : M GIBERT Stéphane

2023 – 103 Demande de subvention rénovation du stade multisports

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que les équipements du stade Rue Fontgiraud se dégradent et deviennent de plus en plus dangereux.

La fréquentation de cet équipement est très importante par les collégiens et les casadéens. Il nous faut donc refaire le revêtement des terrains de basket et de hand-ball car il se fissure. Il faut changer les panneaux de basket. Les tracés sont également à refaire.

Le coût global de ces travaux est de 22 579 € H.T.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'inscrire ces travaux au budget d'investissement 2024 et de demander la DSIL 2024 (Dotation de soutien à l'investissement local) ainsi que le fond de concours pour les communes de - de 1000 habitants à la communauté d'agglomération du Puy en Velay.

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal décide :

- De réaliser ces travaux pour un montant de 22 579 € HT.
- De solliciter une subvention DSIL 2024 à hauteur de 40 %
- De solliciter une subvention auprès de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay 2024 à hauteur de 40 %
- Proposer le plan de financement suivant :

Coût des travaux :	22 579.00 € HT
Subvention DSIL à 40 % :	9031.60 € HT
Communauté d'agglomération du Puy en Velay 40% :	9031.60 € HT
Fonds libres de la commune	4515.80 € HT

- Dit que ces travaux seront réalisés à l'été 2024 et inscrits sur le budget communal 2024 en section d'investissement,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires pour mener à bien ces travaux.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une Dotation de soutien à l'investissement local 2024 à hauteur de 9031.60 €.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay au titre du fonds de concours pour les projets d'investissement touristique ou sportif des communes de moins de 1000 habitants à hauteur de 9031.60 €.

Le Maire
André BRIVADIS



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the secretary of the meeting.

Nombre de votants		12
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	12